TÉMOIGNAGES

26 MARS 1953, 3 h. 30 de l'après-midi.

Le président: Messieurs, nous sommes en nombre. Avant que nous commencions, laissez-moi vous dire que si le président de l'Association pour les Nations Unies au Canada, section d'Ottawa, ne vous a pas encore avisés de la réunion intéressante qui sera tenue ici vendredi soir, il le fera aujourd'hui ou demain. J'ai reçu de lui la lettre suivante, datée du 24 mars, et je vais vous en donner lecture:

"Pour faire suite à notre conversation téléphonique de ce matin, M^{me} Pandit a gracieusement consenti à prendre la parole à une assemblée publique qui sera tenue à la salle des conférences du Glebe, à 8 h. 30, le vendredi 27 mars, sous les auspices de la section d'Ottawa de l'Association pour les Nations Unies."

 M^{me} Pandit a choisi comme sujet le "Rôle de l'Inde aux Nations Unies".

Nous croyons que cette allocution intéressera particulièrement les membres du Comité et nous apprécions l'offre que vous avez faite de la leur signaler lors de votre réunion de jeudi.

Les épouses, la famille et les amis des membres du Comité sont aussi cordialement invités."

S'il vous est possible de vous y rendre, je suis sûr que la réunion vous intéressera vivement. Naturellement, vendredi soir ne convient guère à plusieurs membres; cependant, je crois que l'allocution vaut la peine d'être entendue. M^{me} Pandit est très intéressante et possède beaucoup d'éloquence.

M. Graydon: Le président s'est-il informé si notre deuil national pourrait déranger en quelque sorte cet arrangement?

Le président: Non. C'est possible, quoique ce soit là le premier avis que j'en aie reçu. Je ne crois pas, cependant, que cela n'y change rien. J'en doute fort.

Si le Comité le veut bien, nous allons maintenant passer au poste 99, Organisation de l'aviation civile internationale. Je crois que M. Macnaughton a quelque chose à nous dire à ce sujet.

M. Macnaughton: Monsieur le président, j'aimerais d'abord remercier les membres du Comité qui ont eu l'amabilité de retarder la discussion de ce poste depuis une ou deux réunions. La raison pour laquelle j'ai soulevé cette question, c'est d'abord que j'ai voulu me procurer des renseignements auprès des hauts fonctionnaires de l'organisation, et aussi parce que je veux tâcher de faire un peu de publicité, par l'entremise du Comité et auprès du public canadien, au sujet de certains travaux de cette organisation.

Il est vrai que l'OACI et l'ATAI (Association du Transport Aérien International), qui s'y rattache, sont établies à Montréal; cependant il ne s'agit pas seulement d'un édifice sur lequel flotte le drapeau des Nations Unies. Il y a plus que cela. C'est le seul organisme des Nations Unies que nous ayons au Canada. La raison principale pour laquelle j'attire votre attention sur ce fait, aujourd'hui, c'est qu'il y a un grand danger que cet organisme quitte le Canada